



RAPPORT ANNUEL  
D'ACTIVITÉ  
**2025**



# TEMPS FORTS 2025



Assemblée Générale Présanse  
Lille - Avril 2025



Assemblée Générale Présanse  
Lille - Avril 2025



Journée Portes Ouvertes  
Centre de Saint-Omer - Avril 2025



Inauguration  
Centre d'Orchies - Octobre 2025



Journée Portes Ouvertes  
Centre de Saint-Omer - Avril 2025



Journée BPCO  
Entreprises Dickson Constant  
et CNH Industrial



Inauguration  
Centre d'Orchies - Octobre 2025



Présentation de l'annuaire en ligne MedSyne  
devant les médecins généralistes de la Métropole Nord  
lors du Formation - Novembre 2025



Signature de la convention de  
partenariat avec l'OPPBTP - Novembre 2025



Préparation à l'audit SPEC 2217

# SOMMAIRE

Édito de Jean-Michel DUPUIS, Président de PÔLE SANTÉ TRAVAIL	5
Introduction de Damien VANDORPE, Directeur Général	7
Mieux accompagner nos entreprises adhérentes dans leur prévention des risques professionnels	8
Chiffres clés sur nos entreprises adhérentes	8
Zoom sur deux outils clé de prévention : le document unique et la fiche d'entreprise	9
Exemples d'actions en milieu de travail menées en 2025	10 à 14
Zoom sur la convention de partenariat signée avec l'OPPBTB Hauts-de-France	11
Zoom sur TOXILIST	13
Zoom sur la santé mentale	14
Assurer un meilleur suivi de santé au travail	16
Chiffres clés sur nos salariés suivis	16
Chiffres clés sur les consultations de spécialités et les examens complémentaires	18
Zoom sur nos actions de dépistage et nos participations à des journées thématiques nationales	19
Zoom sur la prévention auprès des salariés intérimaires	22
Lutter contre la désinsertion professionnelle pour favoriser le maintien en emploi	24
Chiffres clés et exemples d'actions de prévention de la désinsertion professionnelle	24
Zoom sur la veille sanitaire	27
Un meilleur dialogue entre professionnels de santé	28
PST FORMATION, filiale de PÔLE SANTÉ TRAVAIL	29
Développer une approche du service orientée client	30
Accompagner nos équipes tout au long de leur parcours professionnel	34

# L'Association PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord

PÔLE SANTÉ TRAVAIL est une association paritaire. Son Conseil d'Administration est composé de représentants d'employeurs et de salariés, désignés par leurs organisations respectives parmi les entreprises adhérentes.

## REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS

### Titulaires :

- Jean-Michel DUPUIS, AGC GLASS, *Président PÔLE SANTÉ TRAVAIL*
- Luc BOYER, Espace Formation
- Laurence DEBOFFE, Feron Vrau
- Laurent DEPOORTER, Oxemis
- Eric KACZMAREK, E-Konseil RH
- Pierre-Yves LEGRAND, Cité des Entreprises
- Émilie RAUL, Garoma Rénovation
- Hélène TENZA, Maisons & Cités
- Joël VENE, Le Conservateur Conseil

### Suppléants :

- Laure BAZAN, Laure Bazan Coiffure
- Jean-Vincent HAEUW, Ingéo
- Domitille OOSTHUYSE, AlterEos
- Claire ROBEDAT, Décathlon

## REPRÉSENTANTS SALARIÉS

### Titulaires :

- Guy BOUQUET, ITG - ITG Portage Salarial
- Éric DELOBELLE, Sogefi Suspensions
- Frédéric GORAL, Dalkia
- Hervé LEBLANC, Aguettant
- Jean-François LOZIER, Onera - Lille
- Jean MACHER, Adecco, *Vice-Président PÔLE SANTÉ TRAVAIL*
- Sylvie MARTINS, Cosmelog
- Leila MESBAH, PROBTP
- Véronique PETIT-LEMAIRE, Manpower France
- Rachid SAHRI, Papillons Blancs Tourcoing

### Suppléants :

- Florence FACCIN, Nouveaux Garages Roubaisiens
- Stéphane ROUSSEZ, Cofidis
- Carole WYWROT, Calberson Lille Europe

Le Conseil d'administration de PÔLE SANTÉ TRAVAIL a été renouvelé en avril 2026 ; nous remercions les anciens administrateurs qui se sont investis bénévolement dans l'association :

#### REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS :

Titulaires : Claire CASAERT, Michaël DECHERF, Séverine DESCHAMPS, Marc DETOURNAY, Olivier HERMAND, Clément MAROT, Dominique SOYER

Suppléants : Jean-Luc BOIDIN, Antoine SPRIET, Dorothée VIDAL

#### REPRÉSENTANTS SALARIÉS :

Titulaires : Marcel COLIN, Christelle GODET, Philippe MERLIN, Rudy QUESTE, Philippe THEVEL

Suppléante : Aline VAN MEENEN



# Édito

Jean-Michel DUPUIS  
Président de PÔLE SANTÉ TRAVAIL



## « La prévention n'est pas une option ! »

Ce slogan, tiré d'une campagne du Ministère du travail pour sensibiliser aux accidents du travail graves et mortels, nous rappelle à quel point notre action au quotidien est indispensable, surtout quand on sait qu'en France, chaque jour, 2 personnes meurent au travail et 100 sont blessées gravement. Ces chiffres renforcent notre intime conviction que nous, services de prévention et de santé au travail, avons un rôle primordial à jouer aux côtés des employeurs.

Nous devons les aider à identifier les risques professionnels qui existent dans leurs structures, les conseiller dans leurs pratiques, leurs aménagements, les produits à utiliser...

Nous devons contribuer à garder leurs salariés en bonne santé et participer à leur reconversion professionnelle si besoin. Nous devons les guider dans leurs transitions, leurs développements ou leurs difficultés. Nous devons leur donner envie de s'investir dans la prévention et les encourager à mettre en œuvre leur plan de prévention. Tout ce que nous pourrions faire en matière de santé et de qualité de vie au travail favorisera forcément une meilleure santé professionnelle et mentale, donc une meilleure santé personnelle. Car les deux sont indissociables : le droit à la déconnexion n'existe pas en matière de santé !

Tous les projets approuvés par notre conseil d'administration servent cet objectif : favoriser la prévention ! C'est pourquoi nous œuvrons chaque jour pour développer notre efficacité. Encore. Toujours. Plus et Mieux ! Face aux nombres d'accidents du travail, face à l'arrivée de nouveaux acteurs, face parfois à un certain scepticisme sur notre utilité, nous devons faire valoir notre expertise, nous moderniser, investir dans des projets à moyen et long terme.

« La prévention n'est pas une option ! »

Le Conseil d'administration a doté PÔLE SANTÉ TRAVAIL des moyens nécessaires à cette efficacité : des locaux plus accueillants pour nos salariés suivis et plus opérationnels pour nos équipes, des logiciels performants, du matériel médical disponible, des équipes pluridisciplinaires en nombre suffisant et formées régulièrement...

Ces choix portent aujourd'hui leurs fruits, au bénéfice de chacune de nos missions prioritaires :

- Notre **suivi des salariés** atteint un **taux de conformité de quasiment 90 %** contre 71 % en 2022 ;
- Grâce aux interventions de nos équipes en entreprise, nous touchons - **tous types d'AMT confondus - 12 600 entreprises distinctes** contre 7 800 en 2022. Une progression de **+ de 60 % !**
- Enfin, sur notre **mission de Prévention de la Désinsertion Professionnelle**, en 2025, notre cellule PDP a pris en charge 4 501 salariés contre 2 632 en 2022, soit une progression de **+71 % en 3 ans.**

Nous en sommes fiers et pour autant, nous savons que ces progrès ne sont qu'un début. Ils doivent s'inscrire dans la durée et prendre encore mieux en compte l'environnement et la réalité de terrain dans lesquels évoluent les employeurs. Plus que jamais, nous devons montrer que nous sommes **LE véritable** et **LE premier partenaire prévention** des employeurs. Nous devons aller vers eux et les accompagner pour faire de la santé au travail une priorité :

- Pour soutenir le développement durable
- Pour continuer à **mettre l'humain au centre des préoccupations** de la profession
- Et tout cela au bénéfice de la prospérité de nos entreprises adhérentes !

# L'Association PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord



**639**

collaborateurs  
dont

**145**

équipes  
pluridisciplinaires  
avec

**156**

médecins du travail  
et

**105**

infirmiers santé travail



**12**

responsables de secteur,  
correspondant aux  
secteurs géographiques  
dans lesquels sont  
implantés :

**20**

centres médicaux fixes

**83**

centres au sein  
d'entreprises

Retrouvez l'ensemble des  
communes couvertes par  
PÔLE SANTÉ TRAVAIL et  
l'implantation de nos centres



Atelier d'échanges avec les salariés en formation



# Introduction

Damien VANDORPE  
Directeur Général

**3 mots-clés** résument bien l'année 2025 et continueront d'ailleurs de qualifier l'année 2026 : progrès, innovation et reconnaissance. Tous dans un seul objectif : **améliorer la satisfaction de nos clients en rendant mieux le service**. Un service homogène et équitable sur l'ensemble de notre territoire d'agrément, qui s'adresse aux grandes mais aussi aux petites entreprises.

**PROGRÈS** tout d'abord.  
Sans cesse, nous consolidons notre rôle de partenaire incontournable de la prévention en entreprise.

Nos équipes sont au rendez-vous et les progrès constatés dans nos chiffres de réalisation, qu'il s'agisse de nos actions en milieu de travail, des sensibilisations organisées dans nos centres, du nombre de salariés reçus en visite ou du nombre de salariés accompagnés en maintien en emploi. Pour favoriser la prévention, nous renforçons les liens avec nos partenaires : l'OPPBTP pour le secteur du bâtiment, le FASTT pour l'intérim... Nous sommes aussi un acteur engagé dans le plan régional de santé travail, aux côtés de la DREETS et des autres services de la région.

**INNOVATION** ensuite...  
L'annuaire numérique MedSyne, pour créer les conditions les plus favorables à un retour au travail du salarié patient, l'optimisation du suivi de santé des salariés intérimaires pour éviter des visites réglementaires redondantes, les dépistages en entreprises (maladies respiratoires, diabète...) ou encore notre nouveau site internet doté d'un chatbot utilisant l'IA... Ce ne sont que quelques exemples parmi les nombreux que vous découvrirez dans ce rapport qui montrent notre volonté de rendre nos outils plus modernes et nos interventions plus performantes.

**RECONNAISSANCE** également.

Depuis plusieurs années, nous repensons nos process et nous précisons notre organisation. Sur ce point, nos certificats ISO 9001 et SPEC 2217 prouvent que nous sommes sur le bon chemin. Trois de nos directions - Ressources Humaines / Systèmes d'Information / Administration et Finances - ont obtenu leur certification ISO 9001 en février 2025. Ensuite, le 6 mars 2025, c'est tout PÔLE SANTÉ TRAVAIL qui a été certifié par l'AFNOR, dans le cadre de la SPEC 2217.

Des preuves, s'il en fallait, de notre engagement commun au service de nos clients, qu'ils soient employeurs ou salariés suivis. Car je vous l'ai dit, toutes nos actions convergent vers un seul but : mieux rendre le service pour améliorer la satisfaction de nos clients.

Eux-aussi nous expriment d'ailleurs leur reconnaissance ; les résultats de nos enquêtes de satisfaction annuelles, menées sur le service clients en 2025, en témoignent :

- Plus des 3/4 des adhérents ayant répondu considèrent PÔLE SANTÉ TRAVAIL comme un partenaire de confiance, nous percevant avant tout comme un acteur de la santé-sécurité au travail.
- Quant aux salariés suivis, 55 % voient PÔLE SANTÉ TRAVAIL comme un acteur de prévention, avec une note de satisfaction globale de 8/10 et un taux de recommandation excellent de 86 %.

Ces chiffres sont le reflet du professionnalisme et de l'implication de nos équipes, des valeurs que vous retrouverez dans les nombreux exemples valorisés dans ce rapport annuel. Ils illustrent notre volonté de continuer à agir, à innover et à transformer PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour favoriser **une prévention utile au bénéfice d'une performance durable de nos entreprises !**

Bonne lecture !

# Mieux accompagner nos entreprises adhérentes dans leur prévention des risques professionnels

**31 653**

entreprises adhérent aux services de  
PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord.

**72,4 %**

d'entre elles sont des entreprises de  
10 salariés et moins.

## Répartition des adhérents par TAILLE (hors ETT)






	Nb adhérents	% adhérents
Entre 1 et 10 salariés	<b>23 847</b>	<b>75,3 %</b>
Entre 11 et 49 salariés	<b>6 185</b>	<b>19,5 %</b>
Entre 50 et 199 salariés	<b>1 367</b>	<b>4,3 %</b>
Entre 200 et 249 salariés	<b>64</b>	<b>0,2 %</b>
Entre 250 et 299 salariés	<b>49</b>	<b>0,2 %</b>
Plus de 300 salariés	<b>141</b>	<b>0,4 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>31 653</b>	<b>100 %</b>

Secteurs les plus représentés :




## Répartition des adhérents par NAF (hors ETT)



	Nb adhérents	% adhérents
 Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	<b>7 512</b>	<b>24 %</b>
 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	<b>3 653</b>	<b>12 %</b>
 Construction	<b>2 812</b>	<b>9 %</b>

## Répartition des effectifs par NAF (hors ETT)



	Nb adhérents	% effectifs
 Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	<b>7 512</b>	<b>19 %</b>
 Santé humaine et action sociale	<b>2 601</b>	<b>12 %</b>
 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	<b>3 653</b>	<b>10,5 %</b>

## Entreprise publique



Nb entreprises



Total effectifs  
hors ETT

Fonction publique d'état	<b>15</b>	<b>1 182</b>
Entreprise publique hospitalière	<b>1</b>	<b>9</b>

# ZOOM SUR

## 2 OUTILS CLÉ DE PRÉVENTION :

### LE DOCUMENT UNIQUE ET LA FICHE D'ENTREPRISE

Les employeurs doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de leurs salariés. Pour cela, ils doivent identifier et évaluer les risques professionnels existant dans leur entreprise, pour ensuite établir leur plan de prévention. L'ensemble doit être notifié dans le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**.

Pour faciliter cette retranscription et en assurer la traçabilité, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a proposé la **solution « NOA »**. Cet outil numérique permet d'évaluer les risques professionnels plus simplement, puis de rédiger, mettre à jour et transmettre le DUERP aux équipes santé travail. Il permet aussi de piloter les étapes de réalisation du plan de prévention selon le calendrier établi par l'employeur.

L'avantage de NOA, par rapport à d'autres solutions du marché, est d'être le seul outil directement intégré dans l'espace Adhérent. Il est donc connecté avec les données dont PÔLE SANTÉ TRAVAIL dispose sur l'entreprise. Les informations complétées dans NOA sont ainsi accessibles en temps réel, ce qui permet aux équipes santé travail de mieux connaître les risques et les

expositions des salariés suivis, et de mieux accompagner les employeurs dans leurs actions de prévention.



#### À noter

Au 31 décembre 2025,

# 68 %

des entreprises ont transmis leur DUERP à PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

#### 2 adhérents sur 3 l'ont fait via NOA

Pour favoriser un meilleur retour et une couverture plus large, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a décidé d'intégrer NOA dans son offre socle à compter de janvier 2026.

## CHIFFRE CLÉ

# 91

ateliers à destination des employeurs dans nos centres en 2025, dont 62 sur l'accompagnement au DUERP



Votre plan de prévention avec NOA

## CHIFFRE CLÉ

# 67,1 %

des adhérents éligibles bénéficient de leur FE, ce qui représente **89,4 %** des salariés suivis



### Exemple chez BC Nord :

Suite à la réalisation de la fiche d'entreprise en septembre 2025 chez **BC Nord**, l'équipe du **centre Lille Denis-Godefroy** est intervenue auprès de 70 salariés, lors d'une « matinale sécurité au travail », organisée par l'entreprise.

Trois thématiques ont été abordées :

- **Handicap visible et invisible** au travail sous forme ludique pour amorcer le dialogue et informer les salariés sur les différentes pathologies pouvant justifier d'un handicap ainsi que sur les dispositifs de maintien en emploi ;
- **Vigilance à avoir sous traitement** via un jeu de cartes sur les pictogrammes médicamenteux ;
- **Typologies d'accident au travail.**

D'autres partenaires étaient également présents :

- > la **CARSAT** et l'**OPPBTP** qui animaient un stand sur les chutes de plain-pied
- > **ATYPREV** qui tenait deux stands sur le levage/élingage et sur les poussières de silice.

Sur demande de l'employeur ou en fonction du plan de prévention de l'entreprise, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL interviennent en entreprise, pour mener des **Actions en Milieu de Travail (AMT)** : études de poste, identification et analyse des risques professionnels, campagnes d'information, sensibilisations, formation à des risques spécifiques, réalisation de mesures métrologiques...

## CHIFFRE CLÉ

# 9 913

entreprises distinctes  
ont bénéficié d'une AMT en 2025

+23 % par rapport à 2024

Au bénéfice surtout des TPE : + 46 %

# RETOUR SUR QUELQUES AMT 2025 MENÉES CHEZ NOS ENTREPRISES ADHÉRENTES



## RISQUE ADDICTIONS

Une équipe du **centre de Caëstre** est intervenue auprès des salariés du **Château d'Ebblinghem**, une structure accueillant des collégiens anglais qui viennent découvrir le nord de la France, sa culture, son histoire... Elle a réalisé une action de prévention sur les addictions, en ciblant plus particulièrement l'alcool et les drogues. Les salariés ont été reçus en petits groupes et ont participé activement aux échanges à partir de formats ludiques (quiz, jeux, petits exercices, film...).



Sensibilisation Addictions - ESAT Afeji

Sur cette même thématique, le **centre d'Armentières** a été sollicité par l'**ESAT Afeji** de la Chapelle d'Armentières pour intervenir lors d'un Forum Santé organisé pour les usagers de l'ESAT et leurs moniteurs. Plus de 60 personnes ont ainsi participé à une sensibilisation sur les addictions et ont pris conscience des risques liés à la consommation d'alcool et de cannabis, notamment sur le lieu de travail.

Un atelier « fatigue » était également proposé, avec 3 scénarios adaptés au profil du participant : nuit blanche passée à jouer aux jeux vidéo, conduite prolongée durant la nuit et endormissement tardif devant la télévision.

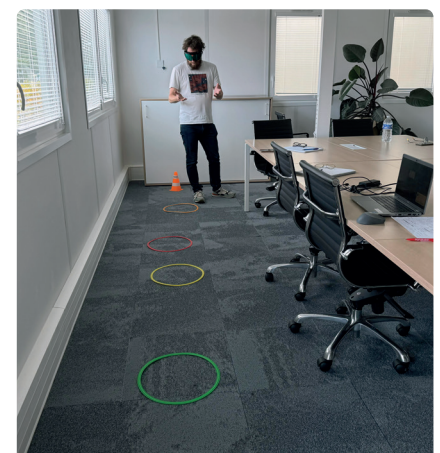


## RISQUE ROUTIER

Après le succès de l'édition 2024, les **centres Valmy, Sainghin-en-Mélantois** et **4 Cantons** ont participé ensemble en octobre 2025, au Forum Sécurité et Santé organisé par **Eiffage Génie Civil**, à destination de son personnel. Les équipes sont intervenues cette fois auprès des techniciens. Plus de 200 salariés ont ainsi pu bénéficier des ateliers proposés

autour du risque routier : addictions (parcours lunette alcoolémie/cannabis), nutrition, maintien en emploi...

L'entreprise **Portakabin** a sollicité le **centre de Seclin** pour participer à son événement « **Safety day** ». Différents ateliers (présentation collective, quiz, parcours de simulation) ont été organisés autour du risque routier, pour une soixantaine de salariés, réunis en sous-groupes.



Sensibilisation Risque Routier - Seclin

En complément, à la demande de l'entreprise, l'équipe a abordé le risque AVC et a expliqué ce qu'était un AVC, comment le reconnaître et comment le prendre en charge.



## RISQUE TMS

À la demande de l'adhérent **Groupe TISSERIN**, une équipe du **centre de La Madeleine** est intervenue pour sensibiliser les salariés à l'ergonomie de leurs postes de travail, notamment en cas de travail sur écran. Cas pratique sur une mauvaise installation de poste, préconisations pour avoir une installation optimale, échanges sur l'ambiance thermique ou lumineuse, organisation des espaces de travail, hygiène de vie, étirements, télétravail... Les sujets abordés ont été nombreux ! Des conseils personnalisés ont ensuite été dispensés à la centaine de participants pour prévenir les troubles musculosquelettiques.



Sensibilisation TMS - Groupe TISSERIN

Dans le même registre, une équipe du **centre de Marcq-en-Barœul** a sensibilisé aux gestes et postures 13 salariés de l'entreprise **ELIS**.

Le **centre de Wasquehal** est lui intervenu auprès de 25 salariés des sociétés **NORTEC** et **INGENEO** combinant une présentation théorique sur les risques (TMS, fatigue visuelle, sédentarité) et des observations individualisées des postes de travail.

Des ajustements immédiats ont pu être effectués, notamment sur la hauteur et la distance des écrans, le réglage des sièges et des accoudoirs. Des problématiques de reflets liés à la lumière naturelle ont été identifiées et corrigées par l'usage adapté des stores. Des nuisances sonores liées aux claviers en open-space ont également été signalées. L'équipe a suggéré un bureau réglable ou un système de réhausse pour un poste de travail jugé inadapté à la morphologie d'un salarié. Enfin, plusieurs besoins en matériel ergonomique spécifique ont été identifiés (repose-pieds, porte-documents, souris, claviers, écrans réglables). Ces actions et recommandations ont permis d'améliorer durablement le confort de travail et de prévenir les troubles musculosquelettiques.

# ZOOM SUR

## LA CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNÉE AVEC L'OPPBTP HAUTS-DE-FRANCE

Le 24 novembre 2025, Damien Vandorpe, Directeur Général de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, et Paul Duphil, Secrétaire Général de l'OPPBTP, ont signé une convention de partenariat. Celle-ci vient formaliser les relations existantes et futures entre les deux structures, dans la mise en œuvre d'actions communes destinées à mieux accompagner les entreprises du BTP dans la prévention, notamment primaire, des risques professionnels.

Leur engagement vise à :

- **mieux repérer les risques professionnels** en développant une analyse commune des données de terrain et en partageant des diagnostics santé travail ;
- **mieux cibler et mieux coordonner leurs interventions** pour mieux accompagner les employeurs dans la mise en place de leurs actions de prévention ;
- **mieux informer et orienter les salariés du BTP sur les risques professionnels** en développant des outils de communication adaptés.

À cette occasion, la **nomination du Dr Gautier Herbet**, médecin du travail chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, a été officialisée en tant que Médecin du travail référent BTP et Médecin Conseil Régional, en remplacement du **Dr Christian Morel**, qui a rempli cette mission pendant 12 ans.



Signature de la Convention de Partenariat avec l'OPPBTP - Paul Duphil (à gauche) et Damien Vandorpe (à droite)



Le Dr Gautier Herbet (à gauche) et le Dr Christian Morel (à droite)



## RISQUE BRUIT

À la suite d'une métrologie réalisée par les IPRP de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, une équipe du **centre de Roubaix** a sensibilisé les 63 salariés de l'entreprise **Le Joint Français**. Elle a rappelé le fonctionnement de l'oreille, définit ce qu'est le bruit, montré ses effets sur l'audition, ses conséquences sur la santé et le travail. Un rappel de la législation au travail a été fait et une cartographie des zones à risques au sein de l'entreprise a été dressée, en valorisant les moyens de protection possibles. Cette sensibilisation ludique a pu être réalisée grâce à un quiz et à des échanges avec les salariés.



Sensibilisation Bruit - Le Joint Français

Au cours d'une étude de poste au sein de la société **XPATH NORD**, une équipe du **centre de Saint-Omer** a constaté un volume sonore important dans le laboratoire de cytologie. Afin d'objectiver ce constat, des mesures de bruit ont été réalisées. Il a été établi que le bruit, bien qu'inférieur à la norme imposant le port d'équipements de protection individuelle, était continu et accentué par les déclenchements d'alarmes, ce qui pouvait engendrer une fatigue chez certains salariés. Le port de bouchons moulés a été préconisé en attendant la réalisation des travaux d'agrandissement et le changement des machines.

Cette mesure, simple et peu coûteuse, a permis d'atténuer rapidement les effets du bruit tout en conservant la possibilité d'échanger verbalement. L'équipe est retournée sur site après les travaux et a pu constater que les nuisances sonores avaient été fortement réduites.

Après des **Établissements Bouriez**, l'équipe du **centre de Somain** a, quant à elle, opté pour une approche uniquement en format ludique : jeu en équipe, questions oui / non, quiz, cartes mémo... L'équipe en a également profité pour rappeler les risques liés au tabac et à la silice.



## RISQUE HORAIRES DÉCALÉS

**Auchan** a sollicité le **centre de Leers** pour intervenir lors de sa semaine de la QVCT. Une équipe santé travail a tenu un stand consacré à la thématique du sommeil, notamment pour les salariés en horaires décalés. La dizaine de participants, principalement des responsables, s'est montrée très intéressée et les interactions avec l'équipe ont été nombreuses.



## RISQUE CHIMIQUE

5 salariés de l'entreprise **Battais Charpente** sont intervenus sur un chantier au musée des Beaux-Arts de Valenciennes, pendant lequel ils ont dû déposer des menuiseries contaminées par des peintures plombées. Pour favoriser la prévention, l'employeur a transmis le mode opératoire en amont de l'intervention à l'équipe santé travail du **centre d'Hallennes-lez-Haubourdin** qui a complété la procédure avec le service Toxicologie (habillage, déshabillage et mesures d'hygiène). La conseillère en prévention est allée sur

le chantier pour rappeler les règles d'hygiène fondamentales à respecter. Enfin, une biométrie a été prescrite pour les travailleurs concernés.



*Bon à savoir*

## LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La fiche de données de sécurité (FDS) constitue, avec l'étiquetage réglementaire des produits chimiques, un des moyens d'évaluation et de prévention du risque chimique en entreprise. Obligatoire pour les substances et mélanges considérés comme dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement, la FDS fournit des informations détaillées sur les propriétés d'un produit chimique, ses dangers, les précautions à prendre pour son utilisation, son stockage, sa manipulation et les mesures à adopter en cas d'urgence (comme un accident ou une exposition).

La FDS est un outil clé pour assurer la sécurité des salariés exposés à des substances chimiques et pour respecter les obligations réglementaires en matière de prévention des risques professionnels.

Afin d'accompagner les employeurs, PÔLE SANTÉ TRAVAIL propose différentes ressources relatives au risque chimique.

En savoir plus :  
[Ressources risque chimique](#)



# ZOOM SUR TOXILIST



## TOXILIST, UNE ASSO ET UNE APPLI EN DÉVELOPPEMENT CONTINU !

Depuis sa création en 2019, l'association TOXILIST construit une dynamique inter-SPSTI permettant d'agir ensemble pour la prévention du risque chimique en entreprise.

En 2025, **6 nouveaux SPSTI** ont rejoint l'association Toxilist, totalisant ainsi 85 adhérents, soit un réseau de **110 professionnels spécialisés** en risque chimique, qui échangent, partagent leur expertise et concourent à l'amélioration continue des pratiques professionnelles dans le domaine de la toxicologie appliquée en santé au travail.

L'objectif : mieux accompagner les entreprises dans la prévention des risques liés aux agents chimiques en milieu de travail et protéger ainsi les salariés de leurs expositions !

**TOXILIST est aussi une application collaborative innovante**, développée initialement par PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Elle facilite le partage et le recueil harmonisé d'informations sur les agents chimiques en entreprise et permet d'analyser plus facilement les Fiches de Données de Sécurité. Les équipes santé travail gagnent ainsi en efficacité : elles accèdent plus facilement aux informations toxicologiques utiles pour leurs actions en milieu et travail et pour le suivi de santé.

En constante évolution, l'application a bénéficié en 2025 d'un **premier niveau d'interopérabilité avec Padoa**, logiciel en santé au travail, favorisant une plus grande fluidité, plus d'efficacité et une expérience optimisée.



Assemblée Générale de TOXILIST - Juin 2025

En 2025, TOXILIST a également choisi de confier à la société **QUARKS SOLUTIONS**, les travaux de développement des fonctionnalités de son application métier.



TOXILIST a choisi Quarks Group pour faire évoluer son appli !



À noter

# TOXIDAYS

3<sup>èmes</sup> Journées Nationales de Toxicologie appliquée en Santé au Travail

1<sup>er</sup> & 2 AVRIL  
**2026**  
LILLE

PÔLE SANTÉ TRAVAIL et l'association TOXILIST ont entamé l'organisation des **3<sup>e</sup> TOXIDAYS** - Journées Nationales de Toxicologie appliquée en Santé au Travail - prévus les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2026, sur le campus de l'Institut Pasteur de Lille !

## RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Pour remédier à un climat tendu au sein d'une structure régionale, une équipe du **centre Lille Jeanne d'Arc** a proposé d'ouvrir des espaces de discussion sur le travail et la manière de l'exécuter. Une méthodologie d'action, visant à placer les salariés en acteurs de la situation, a été coconstruite en partenariat avec les cadres. Le médecin du travail et l'infirmière santé travail ont rencontré avant l'été chaque salarié du service concerné afin d'identifier puis d'analyser les principaux facteurs de RPS. En octobre, une restitution finale des entretiens a été réalisée et de premières pistes d'actions ont été mises en œuvre. Les tensions se sont apaisées et, après quelques semaines de veille, le plan d'actions a été finalisé et intégré au DUERP.

## CHIFFRES CLÉS

**517**

consultations de psychiatrie

**2 485**

consultations de psychologie sur 2 594 demandes reçues

**102**

entreprises bénéficiaires d'une AMT RPS

Debriefings post-traumatiques :

**55**

en individuel et

**27**

en collectif

# ZOOM SUR LA SANTÉ MENTALE

## LA SANTÉ MENTALE, grande cause nationale 2025 !

Le bien-être et la qualité de vie au travail sont des préoccupations de plus en plus présentes en entreprise. Repérer les signaux d'alerte de dégradation, prévenir les situations à risque, accompagner les salariés : autant d'actions qui font partie intégrante de notre mission de prévention.

Le Dr Romain Bossut, médecin du travail et référent en Risques Psychosociaux chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, est intervenu à différentes reprises pour sensibiliser les employeurs à cette thématique essentielle.

Exemples :

- Le 22 septembre, dans l'émission « Bienvenue chez nous » sur France Bleu/Ici Nord, sur le thème « **Épuisement professionnel & burn-out** » ; l'occasion de rappeler les mécanismes d'entrée dans une spirale négative et l'importance de repérer les signaux d'alerte pour agir en amont.
- Le 10 octobre, lors d'une « **Matinale Santé Mentale** » organisée par l'APEC Lille. En coanimation avec la naturopathe Julie Houriez, ils ont abordé plusieurs sujets : équilibre entre ressources et contraintes, signes d'usure et signaux faibles, différence entre stress aigu et chronique, définition du burn-out, saturation cognitive et importance des vraies pauses... Les participants sont repartis avec des outils concrets et des pistes d'action pour mieux intégrer la santé mentale dans leurs pratiques professionnelles.



Dr Romain Bossut, référent en Risques Psychosociaux

## LA SANTÉ MENTALE DES DIRIGEANTS

PÔLE SANTÉ TRAVAIL propose le dispositif AMAROK à tous les dirigeants -salariés ou non-salariés-adhérents ou affiliés à ses services. Il s'agit d'un processus visant à évaluer les facteurs de stress et de satisfaction au travail, puis le cas échéant, de repérer les signes de burn-out.

En cas de repérage avéré, le dirigeant est invité à se rapprocher des équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ou est orienté vers des services annexes qui peuvent l'aider à gérer sa situation.



### CHIFFRES CLÉS

**255**  
personnes ont fait l'évaluation de leurs marqueurs de satisfaction et de stress en 2025.

**127**  
ont eu une balance positive (satisfaction > stress)

**128**  
ont eu une balance négative

Les **128** personnes en balance négative ont été invitées à faire le test de dépistage du burn-out. **121** l'ont fait.

**62** d'entre elles ont eu un score > 4,5/7 sur l'échelle de risque de burn-out et ont été invitées à compléter le formulaire de contact Amarok.

**36** l'ont fait ;

**19** ont validé le rendez-vous et ont été contactées par un professionnel de santé.

### PAROLES D'EXPERTS, en direct ou en replay !

PÔLE SANTÉ TRAVAIL organise toute l'année des **webinaires de prévention à destination des employeurs**. Disponibles ensuite en replay, ils permettent d'aborder différents angles de la prévention.

En 2025, plusieurs thématiques ont été évoquées : **Addictions, Conception et organisation des espaces, Risque chimique, Maladies chroniques, Démarche d'évaluation des risques professionnels et management de l'entreprise, Ambiance sonore et open-space, Cancer du sein et travail, Accompagnement de salariés pendant et après un arrêt de travail, Travail et troubles musculosquelettiques...**

À l'issue de ces webinaires, les employeurs peuvent être recontactés par PÔLE SANTÉ TRAVAIL, pour une action ciblée sur la thématique abordée dans leur entreprise.

Consultez notre agenda en ligne pour connaître nos prochains événements !



En complément, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a également participé aux **6<sup>èmes</sup> Rencontres Santé Travail 2025** organisées par Présanse Hauts-de-France, association regroupant 9 SPSTI de la région.

Un programme de webinaires quotidiens a rythmé la semaine du 24 au 28 mars ; parmi eux, un webinaire interactif sur le risque chimique, coanimé par Action Santé Travail et PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

Retrouvez tous les replays des Rencontres Santé Travail

Enfin, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a poursuivi son implication dans les **travaux du Plan Régional Santé Travail** et est intervenu régulièrement dans les webinaires qui étaient organisés, comme par exemple, sur le thème des « **Accidents du travail graves et mortels** » : le Dr Elisabeth Laurent, médecin du travail, et Tommy Dubois, ergonome, ont ainsi animé ce webinaire avec la DREETS et la Carsat Hauts-de-France. Plus de 430 adhérents des Hauts-de-France y ont participé.

Voir le replay : Accidents du travail, comment y faire face ?



# Assurer un meilleur suivi de santé au travail

En 2025,  
PÔLE SANTÉ TRAVAIL a assuré le suivi de santé au travail de

**455 829**

salariés (hors ETT)

dont

**75,3 %**

salariés SIS

**11,9 %**

salariés SIR

**12,8 %**

salariés SIA

Taux de conformité du suivi de santé :

**89,5 %**

Le taux de conformité a progressé de

**+5,5 points**

en 2025 par rapport à 2024

## CHIFFRES CLÉS

**31 979**

créneaux ouverts aux prises de rendez-vous en ligne directement par l'adhérent

**22 312**

créneaux pourvus

**212 738**

salariés distincts vus en visite,  
dont

**5,7 %**

en téléconsultation

Suivi individuel de l'état

de santé des salariés

Nb de visites  
réalisées

Visites médecins

**145 792**

Visites infirmiers

**112 580**

Visites infirmiers  
centres d'entreprise

**11 710**

## Évolution du nombre de visites

**270 082**

visites en 2025, soit + 2,2 % vs 2024

dont

**105 465**

visites  
d'embauche

**9 453**

visites de  
mi-carrière

**61 647**

visites  
périodiques

**89**

visites de post  
exposition

**22 170**

visites de  
pré-reprise

**91**

visites post  
professionnelles

**24 762**

visites de  
reprise

**100**

vaccinations

# ZOOM SUR L'IDENTITOVIGILANCE

Après avoir été testée dans trois centres en 2024, l'identitovigilance a été déployée, au premier trimestre 2025, dans l'ensemble des centres médicaux de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

Ce dispositif vise à fiabiliser, facilement et rapidement, l'identification du salarié reçu en visite afin de sécuriser ses données de santé à toutes les étapes de son parcours.

La bonne identification du salarié est en effet un facteur clé pour la qualité et la sécurité de son suivi de santé !

Pour accompagner les équipes dans la mise en place de l'identitovigilance, plusieurs ressources ont été conçues et mises à disposition : infographie, procédure, tutoriel vidéo, foire aux questions, webinaire...



*Le saviez-vous ?*

## LE DOSSIER MÉDICAL EN SANTÉ AU TRAVAIL

Chaque salarié suivi bénéficie d'un Dossier Médical en Santé au Travail (DMST). Numérique et sécurisé, il recense notamment les éléments suivants :

- **Les données d'identité**, incluant l'identifiant national de santé, les données médico-administratives nécessaires à la coordination de la prise en charge en matière de santé et, le cas échéant, les données d'identité et de contact du médecin traitant ;
- **Les informations permettant de connaître les risques actuels ou passés auxquels le salarié est ou a été exposé**, notamment les informations relatives aux caractéristiques des postes de travail occupés, des secteurs d'activité dans lequel il exerce, les données d'exposition à un ou plusieurs facteurs de risques ou toute autre donnée d'exposition à un risque professionnel de nature à affecter l'état de santé, ainsi que les mesures de prévention mises en place ;

- **Les informations relatives à l'état de santé recueillies lors des visites et examens** nécessaires au suivi individuel de l'état de santé ;
- **Les correspondances échangées entre professionnels de santé** pour coordonner et assurer la continuité de la prise en charge ;
- **Les informations formalisées concernant les attestations, avis et propositions des professionnels de santé au travail**, les informations ayant été délivrées au salarié sur ses expositions professionnelles, les risques identifiés, les moyens de protection, les avis médicaux...

Le DMST est conservé pendant une durée de 40 ans à compter de la date de la dernière visite, sauf exceptions.

Pour optimiser la prévention et le repérage précoce de certaines maladies, PÔLE SANTÉ TRAVAIL peut orienter les salariés suivis vers son service de **Spécialités Médicales et Sociales** ou leur demander d'effectuer des **examens complémentaires** :

## 2 696 CONSULTATIONS DE SPÉCIALITÉS



OPHTALMOLOGIE

**159**



PNEUMOLOGIE

**358**



NEUROLOGIE

**38**



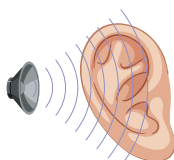
CARDIOLOGIE

**719**



DERMATOLOGIE

**162**



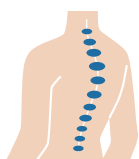
ORL

**766**



DIÉTÉTIQUE

**362**



RHUMATOLOGIE

**132**

## EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

**11 548**

salariés ont bénéficié d'examens complémentaires :

	Nb examens
Plateaux Lille et Roubaix	<b>16 356</b>
Centres d'Entreprise	<b>569</b>
Centres médicaux	<b>2 921</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 846</b>

## DÉTAILS EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

EFR/DLCO/Salbutamol	<b>444</b>
BDV	<b>3 986</b>
Radios	<b>3 736</b>
Prises de sang	<b>6 759</b>
Urines	<b>3 119</b>
Audios	<b>1 644</b>
Dépistage apnée	<b>117</b>
Vaccins	<b>41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 846</b>

Les Actions en Milieu de Travail peuvent aussi être l'occasion de **sensibiliser les salariés à certaines maladies**.



### Exemple Chez EID Euro Information :

Après une première expérience réussie en 2024 sur le site de Verlinghem, la Direction de l'entreprise a de nouveau sollicité le **centre de Lomme** pour organiser une campagne de dépistage du diabète auprès de ses salariés, sur le site de Villeneuve d'Ascq cette fois. Avec un poste de travail très sédentaire, ils peuvent en effet être davantage exposés. Une centaine de personnes volontaires (soit quasiment un tiers de l'effectif total) a pu bénéficier du dépistage réalisé par le médecin du travail et l'infirmière santé travail. Le jour même, quatre salariés ont été orientés vers leur médecin traitant pour un suivi plus poussé.

## ZOOM SUR LE DÉPISTAGE BPCO

Deux entreprises adhérentes, **Dickson Constant** et **CNH Industrial**, ont souhaité être pro-actives dans le repérage des maladies respiratoires chez leurs salariés et ont sollicité PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour une intervention adaptée à leurs besoins.

Le 21 novembre 2025, à l'occasion de la journée de la Broncho-Pneumopathie chronique obstructive (BPCO), les équipes du **Service des Spécialités Médicales** sont donc intervenues pour sensibiliser les salariés et réaliser des spirométries permettant de mesurer leurs capacités pulmonaires. À l'issue de ces deux interventions, les résultats ont été analysés par le Dr Christian Croxo, pneumologue au SSMS.

### RÉSULTATS

7

salariés sur les 52 reçus chez CNH et

6

salariés sur les 47 rencontrés chez Dickson, nécessitent un suivi spécifique.

Une attention particulière sera portée à leur poste de travail et des mesures adaptées seront mises en place pour éviter la dégradation de leur état de santé. Dans certains cas, un sevrage tabagique a également été recommandé.



Repérage BPCO - Chez Dickson Constant



Repérage BPCO - Chez CNH Industrial



*Bon à savoir*

## LA BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)

est une maladie des poumons et des voies aériennes, caractérisée par une obstruction permanente des bronches et bronchioles. Touchant 3,5 millions de personnes, elle est aujourd'hui la 3<sup>ème</sup> cause de mortalité en France.

En complément des AMT, les équipes santé travail profitent de la venue en centre des salariés suivis pour les sensibiliser à différents risques (route, TMS, addictions, désinsertion professionnelle...), notamment lors des journées thématiques nationales.

Quelques exemples :



### JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Acouphènes, bourdonnements, perte d'audition... Pour préserver la santé auditive des travailleurs, la prévention joue un rôle majeur ! À l'occasion de la journée de l'Audition, le 13 mars 2025, les équipes PÔLE SANTÉ TRAVAIL des centres de Orchies, Lille Denis-Godefroy, Sainghin-en-Mélantois et Villeneuve d'Ascq (Valmy et 4 Cantons) ont organisé des sensibilisations dans les centres à destination des salariés suivis.

Au programme : information lors des visites, réalisation d'audiogrammes, distribution de documentation et échanges concrets avec les professionnels de santé.

Objectifs : faire prendre conscience aux salariés des risques auxquels ils sont exposés et leur permettre de recevoir les conseils adéquats.

Près de **300 salariés** ont bénéficié de ces conseils !



Sensibilisation Bruit - Centre Lille Denis-Godefroy

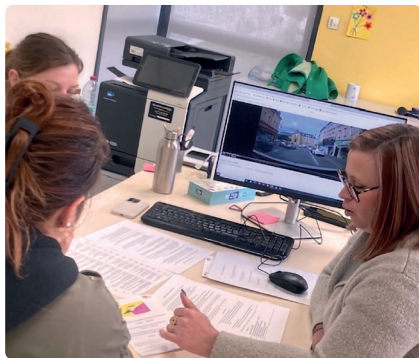


### JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL

Du 12 au 16 mai, les équipes des centres de Lille Denis-Godefroy, Wasquehal et 4 Cantons se sont mobilisées pour sensibiliser salariés et employeurs à la prévention du risque routier professionnel.

Au cœur des échanges, des sujets multiples : préparer son déplacement professionnel, adopter les bons comportements sur la route, lutter contre les distracteurs au volant, porter les équipements obligatoires et recommandés, connaître les risques liés à la consommation d'alcool et de substances psychoactives...

Plus de **140 salariés** et près de **15 employeurs** ont pu échanger en direct avec les équipes et repartir avec de nombreux conseils pour être acteurs de leur prévention.



Sensibilisation Risque Routier - Centre de Caëstre

## CHIFFRE CLÉ

80

ateliers organisés en 2025, dans les centres à destination des salariés suivis venus pour leur visite santé travail



Sensibilisation Risque Routier - Centre des 4 Cantons



### MARS BLEU, MOVEMBER

Afin de sensibiliser les hommes au cancer colorectal, les centres de Somain et de Lille DG se sont mobilisés pour **Mars bleu** ; les centres de Valmy et Orchies se sont quant à eux positionnés sur **Movember** pour sensibiliser plus largement les hommes au risque de cancers masculins.



Movember - Centre d'Orchies



Suivez l'actualité de nos centres sur LinkedIn



## OCTOBRE ROSE

Les centres de Douai, Somain, Wasquehal, Roubaix, Saint-Omer, Lomme, Hallennes, Orchies, Seclin, 4 Cantons, Valmy, Sainghin-en-Mélantois, Marcq-en-Barœul, La Madeleine, Roubaix, Lille DG et Tourcoing se sont engagés pour **Octobre Rose** afin de prévenir le cancer du sein chez les femmes.

Au total, **une vingtaine d'ateliers ont été organisés** sans compter l'information diffusée en continu pendant cette période.



Sensibilisation Octobre Rose - Centre de Marcq-en-Barœul



Sensibilisation Octobre Rose - Centre de Roubaix



## MOIS SANS TABAC

Les centres Valmy, 4 Cantons, Sainghin-en-Mélantois et Lille Denis-Godefroy ont participé activement à l'information sur le sevrage tabagique dans le cadre de la campagne nationale « **Mois sans Tabac** » en novembre.

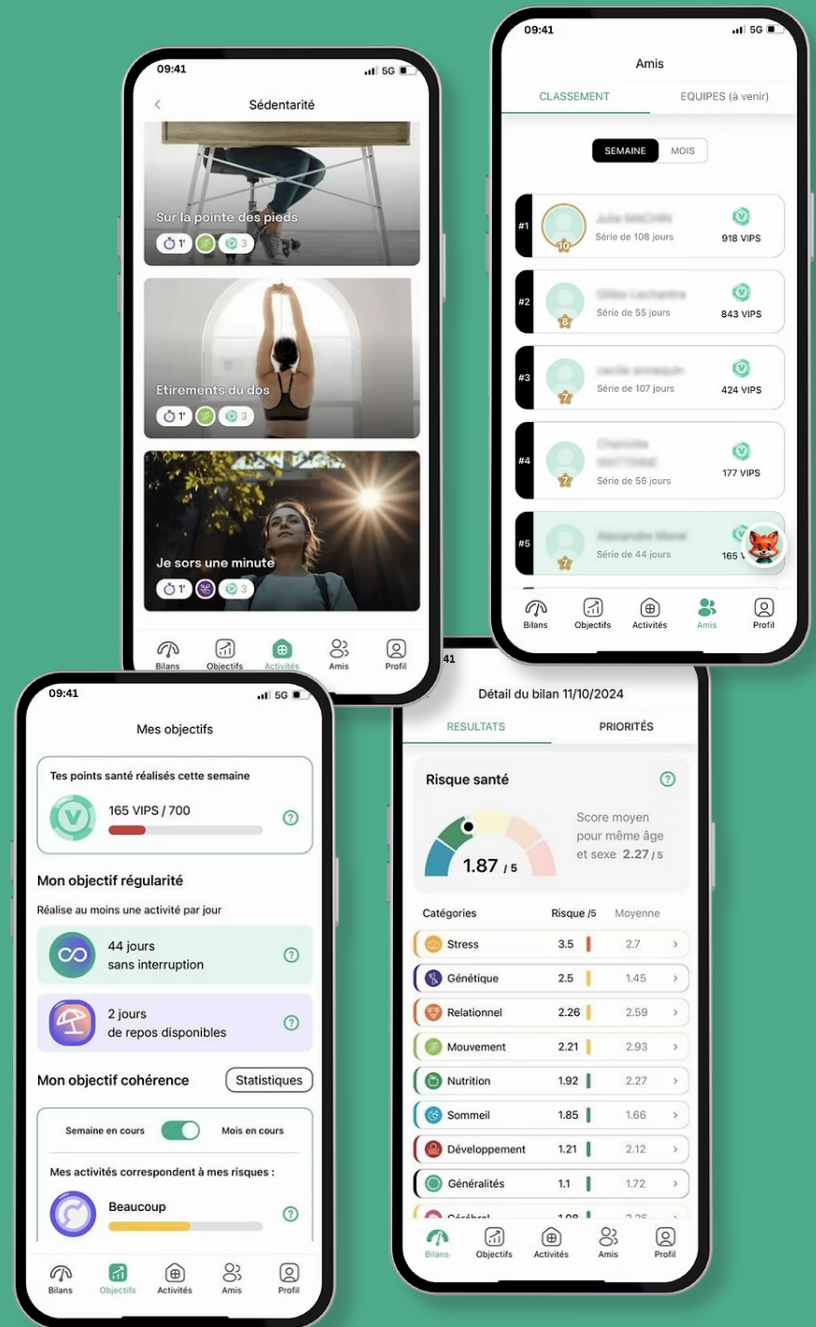
## LA PRÉVENTION TOUTE L'ANNÉE AVEC



Le 18 décembre 2025, PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est engagé avec l'entreprise Vipali, installée à La Madeleine, pour doter, dès 2026, tous les salariés suivis de l'appli santé VIPALI.

Développée en **partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille**, cette appli vient en complément des contenus santé travail diffusés par PÔLE SANTÉ TRAVAIL, via ses documents de prévention ou le dispositif Job de Vie.

L'objectif : mieux accompagner les salariés suivis dans la culture de prévention en les incitant à être directement acteurs de leur engagement.



# ZOOM SUR LA PRÉVENTION AUPRÈS DES SALARIÉS INTÉRIMAIRES



PÔLE SANTÉ TRAVAIL et le FASTT travaillent ensemble depuis plusieurs années pour assurer un meilleur suivi des salariés intérimaires et sécuriser leur vie professionnelle.

La convention signée entre eux vise à renforcer **deux axes** :

- la **prévention de la désinsertion professionnelle** : les salariés intérimaires en arrêt de travail, accident du travail, maladie professionnelle, peuvent être orientés vers le FASTT et bénéficier d'une visite dite de "retour en emploi"
- la **prévention des expositions aux risques professionnels** : des journées dédiées sont organisées conjointement dans les centres de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ; l'occasion d'aborder avec les intérimaires des thématiques variées (le maintien en emploi, les addictions, le risque chimique, les gestes qui sauvent, les EPI et un stand dédié à la relation entreprises...)

En 2025, 5 journées dédiées ont eu lieu :



le 24 avril, à **Seclin**,  
avec **55 intérimaires**



le 17 juin à **Lille Denis-Godefroy**,  
avec **77 intérimaires**



le 9 septembre, à **Valmy** et **Sainghin-en-Mélantois**, avec respectivement **9 intérimaires** le matin et **27 intérimaires** l'après-midi



le 12 juin à **Douai**,  
avec **91 intérimaires**



le 24 juin, à **Roubaix**  
avec **63 intérimaires** des secteurs de  
**Roubaix** et **Tourcoing**

Le 13 novembre 2025, Nathalie Delattre, responsable du service Prévention et le Dr Christian Morel ont également participé à la **journée nationale FASTT** sur le thème « **Pour une santé et une sécurité renforcée des salariés intérimaires** », l'occasion pour eux de valoriser la démarche de prévention primaire menée par PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

En complément, notre service Prévention s'implique dans les travaux du PRST4 sur le volet « **TMS et Intérim** », avec pour objectif de construire pour ce secteur, une démarche de prévention primaire spécifique.

## CHIFFRES CLÉS

**14 920**

visites ETT en 2025

**+1%**

par rapport à 2024

**56 %**

visites SIS / SIA

**44 %**

visites SIR



Nouveau

## NOUVEAU : une nouvelle fonctionnalité pour optimiser le suivi de santé des salariés intérimaires

En 2025, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a expérimenté une **nouvelle fonctionnalité de son outil métier**, visant à faciliter le suivi de santé des salariés intérimaires. Menée en partenariat avec le FASTT et les SPSTI voisins preveno et Action Santé Travail, elle a pour objectif d'améliorer la coordination entre les SPSTI pour assurer un suivi de santé efficace et éviter des visites réglementairement inutiles, **au bénéfice des entreprises de travail temporaire et des salariés intérimaires.**

Les deux centres les plus concernés par le suivi des intérimaires, Lille Denis-Godefroy et Douai, ont participé à la phase d'expérimentation du 28 octobre au 31 décembre 2025, en lien avec les agences d'intérim. Un bilan de cette phase pilote a été organisé fin décembre, en vue d'un déploiement généralisé courant 2026.



Job de Vie, notre dispositif d'auto-prévention santé travail, a été utilisé pour sensibiliser les intérimaires.

Durant les mois d'été, l'entreprise ARBS fait appel à de nombreux intérimaires, chargés de préparer les livres scolaires d'établissements présents dans toute la France.

Le 30 janvier 2025, tous les managers étaient rassemblés à Marcq-en-Barœul pour leur séminaire annuel.



Workshop chez ARBS

L'occasion pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL d'animer un workshop et d'utiliser les ressources du dispositif Job de Vie, pour les accompagner dans l'accueil à venir des intérimaires, les aider à cerner les différents facteurs de risque... Une matinée d'échanges très instructifs qui a permis aux équipes de travailler différents outils de communication et d'auto-prévention, tant pour les permanents que pour les nouvelles recrues.



# Lutter contre la désinsertion professionnelle pour **favoriser le maintien en emploi**

La cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle de PÔLE SANTÉ TRAVAIL travaille en étroite collaboration avec les équipes santé travail. Elle intervient sur le volet individuel (orientations, conseils, propositions d'évolutions professionnelles...) et collectif (informations auprès des employeurs). Elle agit en complémentarité et synergie avec les différents réseaux partenaires du maintien en emploi : Assurance Maladie, Carsat, Cap emploi, Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, FASTT, PST Formation...

## CHIFFRES CLÉS

**3 361** demandes orientées vers les conseillers Maintien en Emploi

**2 778** salariés vus

**1 491** dossiers RQTH envoyés à la MDPH

**675** salariés pris en charge par les assistantes sociales du SSTRN

**495** dossiers traités par les instances locales CARSAT PDP

**149** grilles Autodiagnostic (arrêt fin 2025)

**4 589** personnes distinctes ayant fait l'objet d'un avis d'inaptitude

**27 809** aménagements de poste (annexe 4)

**1 620** accueils Diagnostic

**139** bilans de compétences



*Bon à savoir*

## UNE PRISE EN CHARGE RECONNUE DE QUALITÉ\* !

Satisfaction globale :

**99,3 %**

contre 98 % en 2024

**90 %**

des personnes suivies ont obtenu un rendez-vous sous un mois maximum, ce qui satisfait

**97 %**

des répondants.

**Points forts soulignés :** la clarté de l'information reçue au premier contact, la qualité de l'accueil et de l'écoute, la satisfaction relative aux réponses apportées par les conseillers Maintien en Emploi.

**98 %**

des répondants ont mis en place les actions préconisées par les conseillers.

\* Évaluation de la satisfaction des salariés bénéficiant d'un accompagnement MEE, sur la période de janvier à décembre 2025. 649 réponses sur les 2 778 salariés sollicités vus durant cette période.

Les membres de la Cellule PDP et les conseillers Maintien en Emploi de PÔLE SANTÉ TRAVAIL vont aussi régulièrement à la rencontre des salariés et des employeurs, notamment à l'occasion de journées thématiques, comme ici lors :

### DES ATELIERS RÉSILIENCE ET REBONDS

Le 23 janvier et le 6 mars 2025, le Dr Alain Moniez, médecin du travail et coordonnateur de la cellule PDP chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, est intervenu à l'occasion de deux matinées d'échanges organisées par **Résilience et Rebonds Hauts-de-France**. De nombreux sujets ont été évoqués avec les employeurs et les associations : mieux connaître les dispositifs pour accompagner un salarié dans son maintien en emploi, (re)préciser le rôle du médecin du travail, mieux suivre les impacts de la maladie au travail...



Matinée Résilience et Rebonds Hauts-de-France

### DES RENDEZ-VOUS DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Jessy Montac et Francine Plateel, conseillères Maintien en emploi, ont participé le 18 juin, à cet **événement organisé par Avenir Actif et Proch'Info-Formation Douaisis**, à destination des salariés et des indépendants. L'objectif était d'informer les actifs occupés sur les acteurs et services pouvant les accompagner dans leur parcours d'évolution professionnelle. Nos conseillères ont pu recevoir les visiteurs pour des échanges personnalisés et même orienter certains d'entre eux vers des rendez-vous en centre.

### DES RENCONTRES DU MAINTIEN EN EMPLOI

Sous la bannière Présanse Hauts-de-France et en partenariat avec **AST, l'ASMIS, Présoa** et **preveno**, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a participé aux **4<sup>èmes</sup> Rencontres du Maintien en emploi et de la reconversion professionnelle** organisées par l'AGEFIPH Hauts-de-France, le 4 novembre à Lille.



4<sup>èmes</sup> Rencontres du Maintien en emploi et de la reconversion professionnelle

Ces événements sont l'occasion de rencontrer salariés et employeurs, de répondre à leurs questions, de les informer des dispositifs existants, d'échanger avec les autres partenaires du maintien en emploi et de valoriser le rôle des services de prévention et de santé au travail dans le retour à l'emploi.



### DE LA SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Aux côtés de Cap emploi, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a animé le 21 novembre 2025, un atelier de sensibilisation sur la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et sur le maintien en emploi, lors d'un forum organisé dans **l'hypermarché Leclerc de Templeuve** durant la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Très satisfait, l'employeur souhaite renouveler l'opération.



## PÔLE SANTÉ TRAVAIL retenu pour accueillir la signature de la

## CONVENTION DE PARTENARIAT entre Présanse Hauts-de-France et Cheops

Le 13 juin 2025, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a eu l'honneur d'accueillir la signature de la convention de partenariat entre Luc BAIJOT, Président de **Présanse Hauts-de-France** et Sylvie CHEYNEL, Présidente de **Cheops Hauts-de-France**, en présence de Charlotte PARMENTIER-LECOQ, Ministre déléguée à l'Autonomie et au Handicap ainsi que de nombreux acteurs institutionnels, économiques et de la santé (Hugo GILARDI, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France, Bruno DROLEZ, Directeur Général de la DREETS, Martial BRUN, Directeur Général de Présanse...) mobilisés autour de cette cause essentielle.

Cette convention vient également renforcer les partenariats locaux qui unissent déjà plusieurs Cap emploi de la région avec leur Service de Prévention et de Santé au Travail. C'est le cas par exemple pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL et Cap emploi Lille Métropole Douaisis.



### Bon à savoir

Pour faciliter le retour à l'emploi des salariés en arrêt depuis plus de 30 jours et si besoin, envisager des aménagements du poste de travail ou une réorientation professionnelle, deux types de rencontre ont été mises en place :

#### La visite de pré-reprise

Elle se fait pendant l'arrêt de travail du salarié, dès que son état de santé lui permet d'envisager une reprise d'activité.

Elle peut être sollicitée par le médecin traitant, le médecin du travail, les services médicaux de l'Assurance Maladie

*NB : l'employeur ne peut pas être à l'initiative de la demande mais il peut informer le salarié de cette possibilité, notamment lors du rendez-vous de liaison*

#### Le rendez-vous de liaison

Organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié, ce rendez-vous permet de maintenir un lien pendant l'arrêt de travail.

C'est l'occasion pour l'employeur de prendre des nouvelles, d'informer son salarié sur les dispositifs de maintien en emploi et des modalités de retour au travail.

Organiser le suivi de santé de mes salariés



# ZOOM SUR LA VEILLE SANITAIRE

Le Plan National Santé Travail identifie 3 principaux dispositifs de veille en santé travail : **SUMER, EVREST** et les **enquêtes relatives aux maladies à caractère professionnel (MCP)**.

Très impliqué, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a participé à deux « **Quinzaine MCP** » en juin et novembre 2025, dans le but de repérer et signaler les maladies à caractère professionnel rencontrées au cours des visites médicales. Facilités par l'intégration du module MCP dans son logiciel métier, les signalements MCP sont désormais saisis facilement lors des visites médicales et sont ensuite envoyés automatiquement à Santé Publique France qui les analyse puis fait un retour aux équipes santé travail.



Le saviez-vous ?

## QU'EST-CE QU'UNE MCP ?

Les maladies à caractère professionnel sont définies comme toute maladie susceptible d'être d'origine professionnelle et non reconnue en maladie professionnelle par un Régime de Sécurité sociale.

En 2025

**33**

équipes santé travail ont participé à la **première quinzaine MCP** et

**35**

à la **deuxième**,

Elles ont permis de faire

**328**

**signalements**, soit

**343**

**MCP repérées**, sur

**5 674**

**visites médicales effectuées**



Créé en 2002,



est un outil de production de données. Via un court questionnaire individuel, plusieurs indicateurs sont collectés, de manière organisée et harmonisée, sur l'état de santé et le vécu au travail des personnes interrogées. Il permet ainsi de consolider collectivement des données pouvant être mises en débat au sein des entreprises.

## L'ENQUÊTE EVREST au service des adhérents

Dans un contexte de réorganisation, l'équipe santé travail du centre d'**Orchies** a proposé à l'un de ses adhérents, de renouveler l'enquête EVREST afin de disposer de nouveaux indicateurs santé travail. L'objectif : analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé des salariés pour préserver la qualité de travail au sein de la structure. **L'enquête a été renouvelée en mars et avril 2025**, auprès de 59 salariés. Les résultats ont ensuite été comparés à ceux de l'enquête réalisée en 2019.

Une restitution a été faite à l'entreprise et aux représentants du personnels afin d'ouvrir une réflexion sur des actions de prévention à mettre en œuvre, à partir des éléments importants relevés au cours de l'étude.

Une réunion est envisagée début 2026, pour faire le point sur le plan d'action et voir comment l'équipe pluridisciplinaire peut répondre aux besoins d'accompagnement.

## UN MEILLEUR DIALOGUE entre professionnels de santé

Afin de faciliter les échanges entre le médecin traitant du salarié, son médecin du travail et le médecin conseil de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), PÔLE SANTÉ TRAVAIL a mis au point un annuaire en ligne : **MedSyne**. Sécurisé via Pro Santé Connect et accessible uniquement avec le consentement du salarié, il permet de trouver facilement les coordonnées de l'équipe santé travail qui suit un salarié au niveau professionnel par ailleurs patient au niveau personnel. Cette démarche est indispensable à la bonne coordination de la prise en charge des assurés / patients.

Développé par PÔLE SANTÉ TRAVAIL en collaboration avec l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) et la CPAM, MedSyne a été déployé sur une première phase expérimentale de juillet à décembre 2025, sur le secteur Lille-Douai. Après analyse, un déploiement généralisé sera opéré en 2026 sur l'ensemble du secteur de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Il sera également proposé à d'autres SPSTI de la région Hauts-de-France.



*Bon à savoir*

### MedSyne : QUE DES AVANTAGES !

#### Pour le médecin du travail

- Faciliter la relation avec le médecin traitant et le médecin conseil
- Être informé sur les pathologies et les arrêts de travail plus rapidement
- Anticiper les risques d'aggravation sur le même poste (TMS, RPS...)
- Envisager un aménagement du poste à court ou moyen terme
- Travailler moins dans l'urgence face à un salarié en fin d'IJSS

#### Pour le médecin traitant

- Anticiper et organiser l'impact d'une pathologie sur son patient
- Pouvoir communiquer avec le médecin du travail de son patient

#### Pour l'employeur

- Diminuer l'absentéisme et les arrêts longs
- Avoir moins d'inaptitudes

#### Pour le salarié

- Détecter plus vite un risque professionnel
- Bénéficier d'une meilleure prise en charge et orientation
- Être accompagné plus efficacement dans son maintien en emploi

### CHIFFRES CLÉS

6

mois d'expérimentation

376

patients recherchés

53

médecins du travail distincts contactés par les  
médecins généralistes,

= 135

demandes au bénéfice des salariés suivis



Le 22 novembre à Marcq-en-Barœul, présentation de MedSyne, lors du Congrès de Médecine Formathon

PST Formation est un organisme de formations qui accompagne les entreprises dans leur prévention des risques. Certifié Qualiopi depuis avril 2021 et fort d'une expertise terrain reconnue, il propose différentes formations et réalise des bilans de compétences.



## ACTIVITÉ FORMATION

### CHIFFRES CLÉS

**2 744**

stagiaires formés  
soit

**23 628**

heures de formations  
dispensées

Avec un taux de  
satisfaction de

**96,06 %**



La formation incendie en réalité augmentée

### CHIFFRES CLÉS

**1 620**

accueils diagnostic

**139**

bilans de compétences

Taux de satisfaction :

**96,73 %**



## NOUVEAUTÉS 2025

**Un nouvel outil CRM : GESCOF**, solution dématérialisée de gestion client commanditaire et stagiaires mise en place au 1<sup>er</sup> septembre.

**Résultat :** une qualité de services en hausse, une dématérialisation administrative (devis, conventions, factures, feuilles de présence, attestations...) qui fluidifie les échanges avec les clients, une réduction de l'empreinte environnementale.

**La formation « Prévenir, Identifier et agir face aux défis de la santé mentale au travail ».** Complémentaire à la formation Premiers secours en santé mentale (PSSM), elle permet de comprendre les troubles (burn-out, anxiété...), d'identifier les personnalités complexes, d'adopter des stratégies concrètes pour mieux collaborer, de prévenir et d'intervenir avec ses équipes au quotidien.

**La formation incendie en réalité augmentée** permet de redécouvrir la prévention incendie via une pédagogie ultraréaliste et immersive. Cette formule écoresponsable permet d'intervenir dans l'environnement de travail de l'entreprise (ateliers, bureaux, laboratoires, restaurants, magasins...), donc de mieux identifier les risques réels. Les stagiaires acquièrent les bons réflexes directement transposables dans leur propre contexte de travail réel.

**Résultat :** une implication plus forte des salariés formés, véritables relais de la prévention incendie pour l'entreprise.

Taux de satisfaction : **98 % !**

## ACTIVITÉ BILAN DE COMPÉTENCES

1 620 accueils diagnostic : consultations pour personnes en arrêt maladie ou en situation de handicap reçues dans le cadre de la PDP, en vue d'une transition professionnelle

Parmi celles-ci, 134 personnes ont fait un bilan de compétences accompagné par une des 10 psychologues du travail spécialisées dans l'accompagnement professionnel, dans chacun des centres de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

# Développer une approche du service orientée client

Continuer à innover pour mieux rendre le service auprès des adhérents et de leurs salariés suivis, c'est l'objectif de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Cela se traduit par différentes actions :

## DES OUTILS au service de nos clients 24/24 - 7/7

Afin d'offrir une disponibilité de services plus large, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a investi dans différents outils numériques, facilitant la relation avec ses clients, qu'ils soient employeurs ou salariés suivis.

### UN ESPACE ADHÉRENT EN LIGNE

Dans cet espace sécurisé, **les employeurs peuvent faire directement leurs démarches administratives et ont accès à différentes informations** : gestion des convocations aux visites, tableaux de bord (pyramide des âges, contrats de travail, ancienneté...), suivi de facturation, statistiques de santé au travail de l'entreprise...

### UN ESPACE SALARIÉ EN LIGNE

Les salariés suivis bénéficient également d'un espace individuel sécurisé. Ils y retrouvent les **communications** de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, les **attestations de**

**suivi**, les **recommandations adressées par le professionnel de santé**, les **prescriptions** et/ou **orientations**, les **éventuels résultats d'examens...**

### UN NOUVEAU SITE INTERNET

En ligne depuis le 14 octobre 2025, ce nouveau site a été conçu comme un outil pratique, utile et accessible. **Objectif : apporter des réponses de premier niveau aux employeurs et salariés suivis et diffuser plus largement les informations de prévention.**



Le site est enrichi de différentes fonctionnalités pour simplifier la recherche et l'accès à l'information, notamment un chatbot qui répond instantanément aux questions des internautes.

De nouvelles rubriques comme l'agenda ou les replays de webinaires complètent aussi les contenus.



Nos principaux événements

- 10 Mar 2026 09:00 Atelier DUERP à Lille (rue Denis Godefroy) | 10 mars 2026
- 10 Mar 2026 09:30 Atelier DUERP à Lille (rue Jeanne d'Arc) | 10 mars 2026
- 12 Mar 2026 09:30 Atelier DUERP à Lille (rue Jeanne d'Arc) | 12 mars 2026
- 12 Mar 2026 13:45 Atelier de sensibilisation aux horaires atypiques à Douai | ...

Tous nos événements

### UNE COMMUNICATION ACCENTUÉE SUR LINKEDIN

PÔLE SANTÉ TRAVAIL communique **chaque semaine sur le réseau social professionnel LinkedIn** ; l'occasion de valoriser les actions menées par les équipes, de diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention, de transmettre des informations à caractère juridique...

## UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE

### pour l'appel à déclaration des effectifs

Chaque année, les employeurs doivent mettre à jour la liste de leurs effectifs salariés, à l'occasion de la déclaration annuelle des effectifs. Cette formalité permet à PÔLE SANTÉ TRAVAIL de :

- s'assurer que les informations en sa possession sont toujours exactes : coordonnées de l'entreprise, liste nominative de salariés adossés à leur catégorie de suivi de santé et à leur exposition aux risques...
- vérifier la cohérence entre les risques figurant dans le DUERP et la fiche d'entreprise
- mieux accompagner le déploiement du plan de prévention.



Pour en savoir plus sur la déclaration des risques, consultez le dossier juridique « entreprise & santé » n° 71



Pour faciliter leurs démarches et accompagner les employeurs, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a repensé son organisation et a proposé différentes solutions :

- **Organisation de 4 webinaires**, disponibles ensuite en replay, lors desquels les conseillers Relations Entreprises ont pu présenter les grandes étapes du parcours de déclaration et répondre en direct aux questions
- **Mise en place d'une cellule dédiée**, composée des membres des services Relations Entreprises et Cotisations, renforcée par des intérimaires
- **Communications** centralisées via une adresse dédiée : [declaration@polesantetravail.fr](mailto:declaration@polesantetravail.fr)
- **Ouverture d'une ligne téléphonique dédiée**, accessible du lundi au vendredi, de 8h à 18h, durant les trois premiers mois de l'année
- **Réponses à des questions de premier niveau** sur le site internet

Ce dispositif a permis de mieux cerner certaines incompréhensions des employeurs, de relever les questions récurrentes et ainsi d'optimiser les communications suivantes.

Fort de ce retour d'expérience, un dispositif similaire sera reconduit en 2026.

## DES ENQUÊTES DE SATISFACTION

Pour mieux comprendre les attentes et perceptions des clients, la satisfaction des adhérents et des salariés reçus en visite est régulièrement sondée. Il en ressort que PÔLE SANTÉ TRAVAIL est davantage perçu comme un partenaire santé et sécurité au travail que comme une simple obligation réglementaire, avec

> **En points forts** : la qualité de l'accueil, les délais d'attente et de visite, la simplicité du portail adhérent, le temps accordé et la qualité de l'accueil

> **En attentes** : des améliorations sur la gestion de la facturation, la personnalisation et le délai des réponses, l'écoute et l'accompagnement, la facilité de contact.

## LE PREMIER CONTACT ADHÉRENT

L'équipe du service Relations Entreprises a organisé **7 webinaires « premier contact »**.

L'objectif : répondre aux questions des nouveaux adhérents, revenir sur des points précis, rebalayer l'offre de services... Une nouvelle formule gagnante qui sera reconduite en 2026.

## UN MEILLEUR PILOTAGE

### des demandes et réclamations

**9 376**  
demandes

**96 %**  
clôturées

**3 517**  
réclamations

**98 %**  
fermées

Suite à l'analyse des demandes et réclamations,

**10**  
actions correctives ont été identifiées dont

**90 %**  
réalisées

## DES LOCAUX PLUS ADAPTÉS pour mieux accueillir les visiteurs

En 2025, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a poursuivi sa démarche de développement et d'amélioration du parc immobilier pour mieux accueillir les salariés reçus en visite ou les employeurs en ateliers :

### AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DES CENTRES D'HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN ET LEERS

Grâce à l'acquisition de l'étage à **Hallennes**, le nombre de cabinets et de secrétariats a été augmenté et se répartit désormais sur deux niveaux. Le centre totalise 12 cabinets de consultation, 6 secrétariats, 1 salle de pause avec cuisine et 1 salle de réunion.



Travaux d'agrandissement au centre d'Hallennes-lez-Haubourdin

Des travaux ont débuté au **centre de Leers** pour créer une extension. À terme, le centre disposera de 8 espaces de consultation, 4 secrétariats et 3 bureaux pour le responsable de secteur, les conseillers en prévention et l'IPRP de secteur. Il y aura également une salle de réunion et une salle de pause dédiée avec cuisine.

Les travaux devraient s'achever au premier semestre 2026.



Travaux d'extension au centre de Leers

### OPTIMISATION DU CENTRE DE WASQUEHAL

D'avril à juin 2025, des travaux ont été effectués au **centre de Wasquehal** pour diminuer la surface de l'accueil et enlever les 3 Kardex, emplacements laissés vides suite à la numérisation des dossiers médicaux. L'espace récupéré a permis de créer deux espaces de consultation. Quelques cloisons ont également été remaniées afin d'aménager un espace de consultation supplémentaire. Le centre dispose ainsi de 16 espaces de consultations (13 avant travaux), 4 secrétariats et 1 douche, créée pendant les travaux.

### RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU SERVICE DE SPÉCIALITÉS MÉDICALES ET SOCIALES À LILLE DENIS-GODEFROY

Située au rez-de-chaussée du **centre Denis-Godefroy** à Lille, l'entrée du service SSMS a été modifiée pour créer une zone d'accueil plus spacieuse et plus lumineuse, renforçant également la confidentialité.

Ont aussi été aménagées des salles d'attente plus agréables et confortables avec un code couleur par spécialité facilitant le repérage.



Réaménagement de l'entrée du service de Spécialités Médicales et Sociales

## Économie circulaire et démarche RSE

Pour répondre à ses besoins d'ameublement des espaces de travail, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a eu recours à l'entreprise **Réempro**, une entreprise spécialisée dans la récupération et la remise en état de mobilier professionnel. Engagée dans le maintien en emploi et l'économie circulaire, cette entreprise, basée à Ronchin, met en avant des solutions alliant qualité, traçabilité et respect de l'environnement.

Pour l'entretien de ses espaces verts sur la métropole lilloise, PÔLE SANTÉ TRAVAIL fait appel à **Cadiflor**, une structure gérée par « Les Entreprises Adaptées des Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing », qui propose des solutions de professionnalisation et d'inclusion sociale pour les travailleurs handicapés.

## 29 avril : JOURNÉE PORTES OUVERTES à Saint-Omer

Pour faire découvrir l'extension de son bâtiment, les équipes du **centre médical de Saint-Omer** ont organisé le 29 avril 2025, une journée portes ouvertes. L'occasion également de valoriser les missions de l'équipe santé travail auprès des entreprises du secteur.

Les visiteurs ont ainsi pu assister à des ateliers sur l'élaboration et la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), la prévention des addictions en milieu professionnel, l'espace Adhérent ou encore les gestes de premiers secours, animé par PST Formation. En parallèle, des stands d'information abordaient en continu diverses thématiques : suivi de santé des salariés, prévention de la désinsertion professionnelle...



29 avril : Journée Portes Ouvertes à Saint-Omer

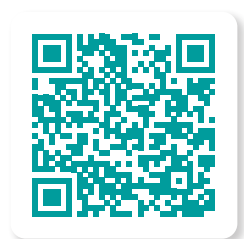
Le centre compte aujourd'hui 16 cabinets de consultation, 8 secrétariats, 2 bureaux d'IPRP, 1 salle de pause avec une cuisine et un extérieur.

**38** personnes

représentant

**27** entreprises adhérentes,  
ont participé à l'événement

Retrouvez le témoignage de Jean-Louis Billaut, responsable hygiène santé sécurité de l'entreprise Norpaper, venu témoigner de la valeur ajoutée de l'accompagnement apporté par PÔLE SANTÉ TRAVAIL.



## 3 octobre : INAUGURATION du centre médical d'Orchies

Ouvert en juillet 2024, à quelques mètres de l'ancien, toujours dans la Zone d'activité de l'Europe à Orchies, le nouveau centre dispose désormais de 10 vastes espaces de consultation et adossés à 5 secrétariats pourvus des équipements nécessaires à certains examens. Au total, 17 professionnels de santé au travail travaillent sur site et suivent 11 810 salariés, au sein de 1 116 entreprises adhérentes.



Ce centre a été inauguré en présence de **Ludovic Rohart**, Maire d'Orchies et Conseiller Régional, **Pierre-Yves Legrand**, administrateur représentant Jean-Michel Dupuis, Président de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, **Damien Vandorpe**, Directeur Général de PST, le **Dr Florian Toné**, médecin du travail délégué de secteur, **Soraya Oum Lal**, responsable de secteur, et des équipes de santé au travail.



L'après-midi, les équipes ont organisé une journée portes ouvertes, permettant aux employeurs de découvrir les lieux et d'assister à des ateliers de prévention : aide à la rédaction du DUERP, gestes de premiers secours, addictions, CMR, typologie de visites médicales, actualités juridiques...

# Accompagner nos équipes tout au long de leur parcours professionnel

## ACCUEILLIR ET INTÉGRER

### les nouveaux arrivants

Conscient de l'importance de cette étape dans la vie d'un nouvel arrivant, PÔLE SANTÉ TRAVAIL soigne depuis longtemps l'accueil de ses nouveaux embauchés : préparation matérielle en amont de l'arrivée, processus d'intégration avec rencontres des services support et/ou équipes partenaires concernées, plateforme de E-learning contenant des informations pratiques et stratégiques...

En complément, en 2025, la Direction des Ressources Humaines a remis en place la journée d'intégration en présentiel, organisée en 3 temps :

- **une matinée de formation Sécurité** avec PST Formation,
- **un déjeuner convivial avec le Comité de Direction** pour échanger et partager les premières impressions,
- **une après-midi avec la présentation de plusieurs services**

### CHIFFRE CLÉ

# 90 %

des salariés affirment que : "PÔLE SANTÉ TRAVAIL favorise l'intégration et l'accompagnement des nouveaux embauchés".

Source Baromètre social 2024



Après-midi d'intégration

## FAIRE ÉVOLUER

### nos équipes

En 2025, après plusieurs mois d'investissement personnel et professionnel, plusieurs salariés de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont été diplômés ; une réussite rendue possible grâce à l'implication et l'accompagnement de leurs tuteurs !

**6 médecins diplômés** du DIU Collaborateur Médecin Pratiques médicales en Santé au Travail

**5 infirmières** diplômées en Licence Santé Travail

**2 assistantes médicales d'équipe pluridisciplinaire** certifiées par l'Afometra pour devenir Conseillères en prévention

**1 étudiant** en Master 2 IS Healthcare Business et Recherche Clinique et **1 étudiante** en Master Hygiène Sécurité Qualité Environnement

**1 étudiante** en Licence QHSE et **1 étudiant** en Licence Professionnelle Santé Environnement

## ACCOMPAGNER

### sur les outils

En 2025, **73 sessions d'accompagnement** ont été organisées en interne, portant notamment sur l'apport ou la mise à jour de connaissances relatives à l'outil métier.

### CHIFFRES CLÉS

# 73

accompagnements

# 98 %

de satisfaction



Bon à savoir

## UN LIEN PRIVILÉGIÉ avec les internes

Chaque année, PÔLE SANTÉ TRAVAIL accueille des internes en Médecine du Travail.

**6 internes ont ainsi réalisé un stage de formation en 2025.**

PÔLE SANTÉ TRAVAIL était aussi présent aux 12<sup>e</sup> Rencontres Nationales Pédagogiques (RNP), organisées par l'Association Nationale des Internes en Médecine du Travail, à Lille les 5 et 6 juin 2025.



PÔLE SANTÉ TRAVAIL aux RNP

## Favoriser un CADRE DE TRAVAIL SEREIN

Dans le cadre de l'accord collectif relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie et des conditions de travail, la Direction et les organisations syndicales ont travaillé plusieurs axes :

### Un guide de la parentalité

Pour rappeler ou mieux faire connaître leurs droits aux salariés qui sont ou s'apprêtent à devenir parents, ce guide reprenant les différents avantages légaux et conventionnels propres à PÔLE SANTÉ TRAVAIL a été édité et diffusé via l'intranet.

### La lutte contre les violences intrafamiliales

Le 9 mars 2025, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a signé la **Charte Daphné** initiée par le **Centre Hospitalier de Roubaix** pour accompagner ses propres salariés victimes de violences intrafamiliales. Plusieurs actions concrètes de sensibilisation et d'accompagnement ont aussi été mises en place en interne pour pouvoir accompagner les salariés dans le besoin.



Signature de la Charte Daphné

### Une meilleure inclusion

En novembre 2025, une sensibilisation plus poussée au handicap a été organisée en interne :

- un **webinaire** pour partager la vision de PÔLE SANTÉ TRAVAIL sur le sujet du handicap, les engagements et les dispositifs déjà en place, l'accompagnement des personnes en situation de RQTH ;
- **des ateliers avec Cap emploi** pour présenter ses dispositifs et sensibiliser à l'installation au poste de travail ;
- **une collecte de bouchons** organisée avec l'association **Mes Bouchons d'Amour** pour financer l'achat de matériel pour les personnes en situation de handicap ;
- **une mise en situation de handicap pour les managers, handicap par Impulsions Métropole Sud et Ré-équilibre** lors de la journée d'encadrement ;
- **une découverte de la langue des signes** proposée à tous via le **projet Voltaire** ;
- un **webinaire « Sensibilisation au Trouble du Spectre Autistique chez l'adulte en milieu professionnel »** est également prévu en début d'année 2026 pour les professionnels de santé.

**La mise en place d'un plan d'action « endométriose » en corrélation avec le PRST**

**La nomination d'un référent proche aidant** et une meilleure prise en compte de l'aïdance dans les accords.



## La QVCT au cœur des préoccupations

Du 16 au 20 juin 2025, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a organisé sa 3<sup>e</sup> édition de la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), avec un programme quotidien d'ateliers ou de conférences au format digital : communication non-violente, croyances limitantes, communication intergénérationnelle...

**209 salariés** de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont pu y participer.

La QVCT a également été un thème largement traité dans les mémos RH proposés en interne aux équipes :

- **Prévenir et identifier un conflit entre collaborateurs ;**
- **Accompagner un collaborateur en souffrance ;**
- **Gérer un accident de travail grave.**

## Toujours rechercher L'AMÉLIORATION CONTINUE DANS LES PRATIQUES

Début juin 2025, PÔLE SANTE TRAVAIL a été officiellement certifié **SPEC 2217** par l'**AFNOR**, qui n'a relevé aucune non-conformité !



Cette réussite collective reflète l'engagement partagé de toutes les équipes dans le principe d'amélioration continue pour répondre au mieux à ses missions et améliorer le service rendu aux adhérents.

Un engagement d'ailleurs confirmé le 11 décembre 2025, lors de l'audit de suivi mené auprès de la Direction Administrative et Financière et la Direction des Ressources Humaines dans le cadre de la certification ISO 9001.

**En effet, là aussi, aucune non-conformité, majeure ou mineure, n'a été relevée !**

### LA DÉMARCHE QUALITÉ

Pour développer la culture Qualité en interne, une communication régulière est réalisée en s'appuyant sur différents outils :

- **1 revue annuelle Qualité**, où chaque direction présente les réalisations de son service (N-1) et ses ambitions pour l'année N.
- **3 revues Qualité** présentées par la responsable Qualité aux membres du Comité de Direction.
- **des actualités diffusées via l'intranet.**

Le service Qualité effectue aussi des audits internes et initie différentes enquêtes de satisfaction.



Revue annuelle Qualité

## ZOOM SUR NOTRE PROJET D'ENTREPRISE

En 2025 s'achève le projet d'entreprise de PÔLE SANTE TRAVAIL « Cap 25 », un projet structurant qui intégrait le projet de service et visait à formaliser les grandes ambitions de PÔLE SANTÉ TRAVAIL entre 2020 et 2025.

Concernant le projet de service, les 15 actions initialement identifiées ont toutes été menées à bien et ont été clôturées fin septembre 2025.

**100%**  
réalisées

### 15 actions initiales

correspondant à

#### La formalisation de notre offre de service et la valorisation de nos expertises

- ✓ Définition d'une offre et d'une nouvelle organisation du suivi des salariés intérimaires
- ✓ Approche méthodologique en prévention primaire
- ✓ Mise en place et utilisation d'indicateurs PDP partagés
- ✓ Mise en place de la Cellule PDP
- ✓ Indicateurs PDP régionaux (harmonisation IRDP)
- ✓ Grille autodiagnostic
- ✓ Traçabilité des dangers liés aux Agents Chimiques
- ✓ Traçabilité des expositions liées aux Agents Chimiques (Suivi et surveillance Biométrie)
- ✓ Traçabilité et mise en œuvre des préconisations
- ✓ Vers l'accompagnement de la Prévention Primaire

#### Des projets ciblés à destination de nos entreprises adhérentes

- ✓ BTP Silice cristalline
- ✓ Plans Annuels de Prévention en Secteurs (PAPS 1) 2020-2021
- ✓ Plans Annuels de Prévention en Secteurs (PAPS 2) 2021-2022
- ✓ Plans Annuels de Prévention en Secteurs (PAPS 3) 2022-2023
- ✓ Plans Annuels de Prévention en Secteurs (PAPS 4) 2023-2024

### 2 actions ajoutées

en octobre 2024

- RPS : formations ciblées
- RPS : plan de sensibilisation employeurs

## PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL interviennent régulièrement lors de colloques professionnels ou de groupes de travail ; des interventions concrètes au service de l'évolution des pratiques en prévention primaire et en santé au travail !

### Le partenariat avec l'Association Régionale des Intervenants pour l'Amélioration de la Sécurité et de la Santé en entreprise (ARIAS)

En février 2025, Thomas Franchi-Godin et Antoine Fauvelet, toxicologues chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, sont intervenus à l'IUT de Lille auprès des étudiants en Master QHSE et des professionnels de l'ARIAS.

Plusieurs points ont été abordés : produits chimiques, CMR, Fiches de Données de Sécurité, risques émergents...



Intervention pour l'ARIAS

Laetitia Couderc, Inès Brassens, Thomas Cornil, tous trois ergonomes chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, ont quant à eux, valorisé l'apport de l'ergonomie en conception d'organisation et espaces de travail : « *Mieux concevoir pour moins décevoir* ».

### Les 31<sup>e</sup> Journées de Bordeaux sur la pratique de l'ergonomie

En mars 2025, Tommy DUBOIS y a présenté l'évolution des modes de coopérations pluridisciplinaires développés par le service prévention de PÔLE SANTÉ TRAVAIL au cours des 15 dernières années ainsi que les spécificités du métier d'ergonome en service de prévention et de santé au travail.

### L'Assemblée Générale de Présanse

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a co-organisé l'Assemblée Générale de Présanse à Lille, les 24 et 25 avril 2025, et a pu, à cette occasion, valoriser deux axes : ses progrès en matière de prévention et sa stratégie de communication.



Assemblée Générale Présanse

### Le Congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française

Du 2 au 4 juillet 2025 à Paris, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a participé à deux tables rondes :

- *Santé et sécurité des salariés intérimaires*, où Tommy Dubois, ergonome et coordinateur du Service Prévention, a pu évoquer la relation entre les agences d'emplois, les entreprises utilisatrices et les SPSTI ;
- *Pratiques de l'ergonomie dans les SPSTI* durant laquelle le Dr Justine Chaigneau, médecin du travail, et Tommy Dubois ont présenté les divers modes de coopérations développés entre médecins du travail et ergonomes au sein de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.



Congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française

### Les 60<sup>e</sup> Journées Santé Travail Présanse

Les 7 et 8 octobre, à Paris, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a présenté deux sujets :

- « *Exposition professionnelle aux métaux et adaptation du suivi de santé* », par Eleonora Fornaciari, toxicologue, suite à l'étude travaillée avec Antoine Fauvelet, toxicologue
- « *Laboratoire de travaux routiers : de l'évaluation au changement de pratiques !* » par le Dr Céline Abraham, médecin du travail.



60<sup>èmes</sup> Journées Santé Travail Présanse

### Les travaux du 4<sup>e</sup> Plan Régional de Santé au Travail (PRST4) :

Les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'investissent depuis toujours dans les travaux et réflexions du PRST4. Retour sur quelques exemples en 2025 :

#### Accueil du CoTech « Approche sexuée des conditions de travail »

Ce comité technique s'est réuni le 4 mars 2025, dans notre centre de Roubaix. La volonté : se saisir des enjeux liés à la santé au travail des femmes, comprendre comment se construisent les inégalités liées au sexe en matière de santé au travail, et repérer les actions possibles et les réflexes à intégrer en matière de prévention primaire, d'autant que, dans leur évaluation des risques professionnels, les employeurs doivent désormais tenir compte de l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe.

#### Webinaire Accidents du travail graves et mortels

En plus d'avoir contribué à la réalisation du kit d'analyse des accidents graves et mortels, PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est impliqué dans l'organisation du webinaire sur ce thème. Le 21 novembre, le Dr Elisabeth Laurent, médecin du travail, et Tommy Dubois, ergonomiste, ont ainsi animé un webinaire avec la DREETS et la Carsat Hauts-de-France. Plus de 430 adhérents des Hauts-de-France y ont participé.

Voir le replay : Accidents du travail, comment y faire face ?



### Sensibilisation des employeurs à la gestion de crise

PÔLE SANTÉ TRAVAIL fait partie du groupe de travail sur l'accompagnement des chefs d'entreprise dans la gestion de crise (cyber-attaque, aléas climatiques, incendie...) et a contribué à l'organisation de 3 temps forts en 2025 :

- 20 mars : une conférence donnant la **parole à des experts et à des chefs d'entreprise ayant connu une crise**
- 30 septembre : une session de **coworking entreprises / SPSTI** pour identifier les points faibles récurrents, les actions à mettre en place, les bonnes pratiques à partager...
- 2 décembre : une journée « **immersion crise** », avec une dizaine de représentants d'entreprises qui ont dû s'organiser entre eux pour faire face à la crise.



Objectif : à partir des réflexions menées et des retours d'expérience recueillis, établir des outils pratiques à destination des employeurs, pour favoriser la culture de prévention et limiter les impacts d'une crise sur l'entreprise, son dirigeant et ses salariés. Les travaux se poursuivront en 2026.

#### Atelier Prévention des risques professionnels, QVCT, attractivité des métiers du secteur de l'aide à la personne

Aux côtés de l'ARACT, de la DREETS et du Conseil Départemental du Nord,

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a participé le 10 décembre, à cet atelier en présence d'une vingtaine d'entreprises du secteur Roubaix-Tourcoing.



L'occasion de partager des pratiques et d'identifier des leviers pour améliorer la qualité de vie au travail et la prévention des risques. L'enjeu est important : ce secteur représente 5 % des salariés du secteur privé mais près de 12 % des accidents du travail en France.



Bon à savoir

### BILAN DU PRST 4

Pour renforcer l'impact des actions en santé et sécurité au travail, plusieurs leviers ont été identifiés :

- Mieux comprendre les besoins des entreprises, en tenant compte de leur culture, organisation, expositions et populations
- Cibler les typologies d'entreprises selon leurs métiers, réseaux et territoires
- Définir des stratégies d'accompagnement avec les branches et/ou territoires prioritaires, en s'appuyant sur les données de santé, la sinistralité et le potentiel d'exemplarité.

En 2025, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a poursuivi son engagement dans diverses démarches RSE :

### Une sensibilisation à la qualité de l'air

Lors de la Journée d'Information en Santé Travail du 24 janvier 2025, l'association **ATMO Hauts-de-France**, agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en France, est intervenue auprès des équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour les sensibiliser aux bons gestes. Elle a aussi pu s'appuyer sur l'implication de certains volontaires qui ont participé à une étude sur la perception de la qualité de l'air et les attentes d'information des habitants sur 7 territoires des Hauts-de-France.



### Plus de sobriété papier

**-21,1 % de papier consommé** grâce à la digitalisation et aux bonnes pratiques (-16,7 % en 2024).

### Une restauration responsable

Pour ses besoins en prestations de restauration, PÔLE SANTÉ TRAVAIL privilégie des **traiteurs qui travaillent les produits locaux ou de saison** ; il fait aussi régulièrement appel à des structures locales qui proposent des solutions de professionnalisation et d'inclusion sociale pour les travailleurs handicapés, comme Quanta, située à Villeneuve d'Ascq.

### Challenge « Mai à Vélo »

Les cyclistes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL se sont mobilisés pour relever le challenge !

**36 participants** ont totalisé **4 402 km**, entre trajets domicile-travail et sorties du week-end.

Au-delà des bénéfices pour la santé, le vélo incarne une mobilité durable, en phase avec les enjeux environnementaux et la démarche RSE de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

### Un événement solidaire

**278 salariés** de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont participé à l'événement caritatif « La Yul », organisé par l'Association *Mes Amis, Mes Amours*. Grâce à l'ensemble des dons et bénéfices récoltés, l'association pourra aider plus de 45 femmes touchées par le cancer du sein en participant à l'achat de prothèses capillaires, de brassières de sport post-mastectomie ou en prenant en charge des cours d'activités physiques adaptées.



La Yul - Lomme - Hallennes



La Yul - Lille Jeanne d'Arc



La Yul - Armentières



La Yul - Marcq - La Madeleine



La Yul - Roubaix - Leers



La Yul - Tourcoing



La Yul - Wasquehal



La Yul - Somain



La Yul - Douai



La Yul - Seclin



La Yul - Service Spécialités Médicales



La Yul - Valmy - 4 Cantons - Sainghin-en-Mélantois



La Yul - Vauban



*Ensemble, développons la culture de prévention !*



**639** collaborateurs

**145** équipes pluridisciplinaires  
en prévention primaire et en santé au travail  
agissant auprès de nos

**31 653** adhérents et de leurs

**455 829** salariés,

dans nos **20** centres médicaux  
et en milieu de travail.

**Retrouvez nos actualités, nos infographies,  
notre offre de formation, nos webinaires en replay... sur**

Notre site internet



[www.polesantetravail.fr](http://www.polesantetravail.fr)

Notre réseau social



Notre filiale PST FORMATION



[www.pstformation.com](http://www.pstformation.com)

Juin 2026 - Rédaction/Mise en page : PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Crédits photos : Service Communication - PÔLE SANTÉ TRAVAIL / Photographe : Jean-Michel Broux - istockphoto.com - freepik.com - vecteezy.com  
*Ne pas jeter sur la voie publique.*

